LIVRE PREMIER

LE RATIONALISME OU LE NATURALISME

---

5. Les conciles commencent toujours par frapper l'erreur dominante de l'époque : ainsi, au IVe siècle, les Pères de Nicée s'occupent d'abord de condamner l'arianisme, et, au XVIe, ceux de Trente, de condamner le protestantisme. Or, au XIXe siècle, les évêques rassemblés au Vatican ouvrent leurs travaux par la condamnation du rationalisme ; c'est contre cette erreur, en effet, que sont dirigés les premiers anathèmes du célèbre concile. De ce seul fait nous pouvons déjà conclure que l'erreur capitale de notre époque est le *rationalisme*.

6. Qu'est-ce que le rationalisme ou le naturalisme ? Quelles sont ses théories spéculatives et ses applications pratiques à l'égard de l'ordre surnaturel et dans l'ordre naturel ? Quelle est son origine ? quelles ont été les principales phases de son développement ? Sous quelles formes et sous quels noms s'est-il successivement montré ? A quel terme tend-il à conduire le genre humain ?

Telles sont les principales questions qui se présentent à notre étude.

7. Nous croyons devoir prévenir le lecteur que nous nous abstiendrons ordinairement de nommer les adversaires et d'exposer les erreurs par des citations d'auteurs. Le plus souvent, en effet, nous avons

en face de nous, non pas *quelques particuliers*, mais *des légions* : car le rationalisme, sous toutes ses formes, a tout envahi les académies et les écoles, la presse, la tribune et le barreau. Il a infecté les lettrés et les ignorants, les classes élevées et le bas peuple. C'est pourquoi nous ne pourrions nommer quelques rationalistes sans en omettre un grand nombre d'autres, non moins dangereux ; et en citant quelques chefs, nous paraîtrions peut-être avoir en vue des erreurs particulières. Nous préférons donc citer rarement des noms propres, et exposer les erreurs sous les formules qu'on entend répéter le plus souvent.

8. Nous ferons remarquer aussi que ce que nous dirons *du rationalisme* est loin de convenir *à tous les rationalistes*. Il y a, en effet, un grand nombre de rationalistes, surtout parmi ceux qu'on est convenu de désigner sous le nom de *spiritualistes*, qui ne tirent pas les conséquences de leurs principes, qui, sans reconnaître l'origine divine de la religion catholique, la tolèrent en fait et se montrent même pleins d'un respect sincère à l'égard de ses dogmes, de ses institutions et de ses ministres. Plusieurs sont allés dans ces derniers temps jusqu'à prendre la défense de l'Église, de ses écoles et de ses ordres religieux contre les persécuteurs. Nous faisons profession d'estimer tout ce qui est honnête et d'avoir une profonde reconnaissance pour tous les défenseurs de l'Église, quels qu'ils soient. Ce n'est donc pas contre *ces rationalistes honnêtes*, ce n'est même pas contre *les rationalistes* que nous écrivons ; c'est contre *le rationalisme*. Nous n'attaquons pas les *personnes*, nous combattons les *doctrines*. Notre dessein n'est pas de rapporter ce qu'ont pensé, ce que pensent *tels ou tels rationalistes* plus ou moins conséquents avec eux-mêmes, mais d'exposer le *système rationaliste* dans ses principes et dans ses conséquences.

PREMIÈRE DIVISION
NATURE DU RATIONALISME (1)

PREMIÈRE SOUS-DIVISION
Le rationalisme ou le naturalisme à l'égard de l'ordre surnaturel

SECTION PREMIÈRE
COTÉ THÉORIQUE

TITRE I. — Erreur fondamentale

Chapitre I
Ce qu'est le rationalisme

9. Commençons par définir le rationalisme.

Le rationalisme est le système de doctrine qui admet la raison comme source unique de la vérité, à l'exclusion de la révélation et de la foi. En d'autres termes :

(1) Nous nous sommes demandé si nous devions indiquer toutes les divisions et les subdivisions de notre ouvrage, ou s'il n'était pas préférable au contraire d'en dissimuler un grand nombre. En les indiquant toutes, nous avions peur de fatiguer ces lecteurs qui aiment un exposé oratoire ; en les dissimulant, nous craignions de déplaire à ces autres lecteurs qui ont besoin d'avoir le plan général constamment présent à l'esprit. Après beaucoup d'hésitation, nous avons pris le parti d'indiquer les divisions et les subdivisions dans une série de titres préposés aux chapitres, mais en même temps de conduire le fil du discours à peu près comme si ces titres n'existaient pas, en faisant du commencement d'un nouveau chapitre la continuation de celui qui précède, en sorte que l'indication des divisions et des subdivisions ne rompe pas la suite de l'exposé. De cette manière, nous

c'est le système qui admet comme *unique objet* de connaissance les vérités évidentes par elles-mêmes ou démontrables par l'expérience et le raisonnement, à l'exclusion des vérités proposées par la révélation et acceptées par la foi (1).

10. « *Dieu, principe et fin de toutes choses*, dit le concile du Vatican, *peut être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine, au moyen des choses créées : « car ses perfections invisibles « sont, depuis la création du monde, perçues par « l'entendement dans le spectacle des choses créées* (2); » *cependant il a plu à sa sagesse et à sa bonté de se révéler lui-même au genre humain et de lui révéler les décrets éternels de sa volonté par une autre voie, qui est la voie surnaturelle, selon ce que dit l'Apôtre* (3) : « *Dieu, après avoir parlé autrefois à nos pères bien « des fois et en bien des manières par les prophètes, « nous a parlé en ces derniers temps et de nos jours par « son Fils* (4). »

croyons satisfaire ceux de nos lecteurs qui aiment les procédés didactiques, et nous procurons aux autres la faculté d'omettre sans inconvénient, s'ils le veulent, jusqu'à la lecture elle-même des divisions de l'ouvrage.

(1) Dès maintenant nous observerons que le terme de *rationalisme* désigne souvent par dérivation *l'ensemble des rationalistes.* Nous l'emploierons le plus souvent dans le sens de *système de doctrine;* mais nous le ferons aussi dans celui de *parti rationaliste.* Le contexte indiquera toujours suffisamment notre pensée. La même remarque s'applique aux expressions de *naturalisme, de révolution,* etc.

(2) Rom. I, 20.

(3) Heb. I, 1-2.

(4) Eadem sancta Mater Ecclesia tenet et docet Deum, rerum omnium principium et finem, naturali humanæ rationis lumine e rebus creatis certo cognosci posse : « invisibilia enim « ipsius, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt intellecta

Aussi, comme le rappelle le même concile, « *l'Église catholique a toujours tenu et tient d'un consentement perpétuel qu'il existe deux ordres de connaissance, distincts non seulement par le principe, mais encore par l'objet : distincts d'abord par le principe, parce que dans l'un nous connaissons par la raison naturelle, dans l'autre par la foi divine ; distincts ensuite par l'objet, parce qu'outre les vérités auxquelles la raison naturelle peut atteindre, Dieu propose à notre croyance des mystères cachés en lui-même, que nous ne pouvons connaître que par la révélation divine* (1). »

11. Or les rationalistes font profession, en admettant le premier ordre de connaissance, de rejeter le second. Pour eux, la faculté naturelle de la raison est le *seul moyen* de connaître; les vérités naturelles de la raison sont le *seul objet* de la connaissance humaine : ils rejettent la foi et nient les vérités révélées.

D'après quelques-uns « *il est impossible* », et, au dire de tous, « *il ne convient pas que l'homme soit instruit par la révélation de ce qu'il doit croire ou*

« conspiciuntur; » attamen placuisse ejus sapientiæ et bonitati alia, eaque supernaturali via se ipsum ac æterna voluntatis suæ decreta humano generi revelare, dicente Apostolo : « Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus « in Prophetis, novissime diebus istis locutus est nobis in « Filio. » Conc. Vat. De fide cath. cap. II.

(1) Hoc quoque perpetuus Ecclesiæ catholicæ consensus tenuit et tenet duplicem esse ordinem cognitionis, non solum principio, sed objecto etiam distinctum : principio quidem, quia in altero naturali ratione, in altero fide divina cognoscimus; objecto autem, quia præter ea, ad quæ naturalis ratio pertingere potest, credenda nobis proponuntur mysteria in Deo abscondita, quæ nisi revelata divinitus, innotescere non possunt. Conc. Vat. De fide cath. cap. IV.

faire (1). » Plusieurs consentiraient encore à reconnaître la révélation, si elle avait pour objet des vérités ou des préceptes *naturels;* mais, comme elle s'étend à des mystères et à des préceptes *positifs,* ils la rejettent. Quelques-uns se déclarent prêts à croire si Dieu leur parle *immédiatement* à eux-mêmes, mais ils repoussent toute parole divine qui leur est notifiée par un intermédiaire.

En définitive tous, à un titre ou à un autre, prétendent « *que l'homme ne saurait être élevé divinement à une connaissance qui surpasse la connaissance naturelle, mais qu'il peut et doit de lui-même, par un progrès continu, arriver enfin à la possession de toute vérité* (2) ». Car « *la raison humaine est l'unique juge du vrai et du faux, du bien et du mal; elle est à elle-même sa loi, et est suffisante par ses forces naturelles pour procurer le bien des hommes et des peuples* (3). »

Dès lors, comme ils le répètent sans cesse, la révélation de Moïse, la révélation des prophètes, la révélation surtout de Jésus-Christ, sont « le fruit d'hallucinations », « le produit de l'imagination populaire » ou des « inventions de l'imposture. » La Genèse, l'Évangile, tous les livres inspirés sont des

(1) Si quis dixerit fieri non posse aut non expedire, ut per revelationem divinam homo de Deo cultuque ei exhibendo edoceatur, anathema sit. Conc. Vat. De fide cath. cap. II, can. 2.

(2) Si quis dixerit hominem ad cognitionem et perfectionem quæ naturalem superet divinitus evehi non posse, sed ex seipso ad omnis tandem veri et boni possessionem jugi profectu pertingere posse et debere, anathema sit. Conc. Vat. De fide cath. cap. II, can. 3.

(3) *Humana ratio... unicus est veri et falsi, boni et mali arbiter, sibi ipsi est lex,et naturalibus suis viribus ad hominum ac populorum bonum curandum sufficit.* Syllabus, prop. 3.

« recueils de légendes ». La foi est « une crédulité aveugle », « un préjugé déraisonnable », l'effet de « l'ignorance » ou du « fanatisme », « l'abdication et le suicide de la raison ». Les dogmes révélés sont des « fables », des « mensonges », des « absurdités ». En résumé, « la foi » et la révélation sont « en opposition avec la raison humaine (1). »

12. Étranges assertions qui ne cessent d'attrister nos oreilles! L'homme peut communiquer à son semblable les secrets de son cœur, et Dieu ne peut révéler à l'homme les mystères de sa vie divine et les décrets de sa volonté! Il est convenable qu'au foyer domestique le père instruise son fils, et il ne convient pas que le « Père qui est dans les cieux » vienne converser avec son enfant sur la terre! On passerait pour insensé si on niait les faits de César, de Charlemagne, de Jeanne d'Arc, quoiqu'ils nous soient rapportés par un petit nombre d'historiens; et on croit faire preuve d'une haute raison en refusant d'admettre la mission de Moïse, les actes et les paroles de Jésus-Christ, qui nous sont attestés par « une nuée de témoins (2) » !

Vous prétendez que le catholique abdique sa raison en croyant à la révélation ; est-ce que l'enfant, en apprenant une science nouvelle (3), abjure celle qu'il possède? Ou le chef de famille ne peut-il acquérir un nouvel héritage (4) sans renoncer à son premier patrimoine? ou l'infirme perd-il la vie, parce qu'il prend des forces nouvelles ?

13. Au fond, tout le *débat* contre le rationalisme se réduit à ces termes : Dieu a-t-il parlé ? Le catholique

(1) *Christi fides humanæ refragatur rationi.* Syll. prop. 6.
(2) *Hebr.* XII, 1.
(3) Et erunt omnes docibiles Dei. Joan. VI, 45.
(4) Rom. VIII, 17.

répond : Il est aussi certain que Dieu a parlé, qu'il est certain que le soleil luit en son plein midi (1).

« *Afin que l'hommage de notre foi fût en accord avec la raison,* » dit le concile du Vatican, « *Dieu a voulu ajouter aux secours intérieurs de l'Esprit-Saint les preuves extérieures de sa révélation, à savoir les faits divins, et surtout les miracles et les prophéties, lesquels, en montrant avec éclat la toute-puissance et la science infinie de Dieu, sont des signes très certains de la révélation divine et appropriés à l'intelligence de tous. C'est pour cela que Moïse et les prophètes, et surtout Notre-Seigneur Jésus-Christ, ont fait tant de miracles et de prophéties si manifestes; pour cela qu'il est dit des apôtres* (2) *:* « *Ils allèrent et prêchèrent partout avec la* « *coopération du Seigneur, qui confirmait leur parole* « *par les miracles qui suivaient.* » *Et encore* (3) : « *Nous* « *avons une parole prophétique certaine, à laquelle vous* « *faites bien d'être attentifs, comme à une lumière qui* « *luit dans un lieu ténébreux* (4). »

Dans ces paroles, le concile indique une première voie à *l'apologétique* chrétienne : remonter aux ori-

(1) Ps. XVIII, 4-7.

(2) Marc. XVI, 20.

(3) II Petr. I, 19.

(4) Ut nihilominus fidei nostræ obsequium rationi consentaneum esset, voluit Deus cum internis Spiritus Sancti auxiliis externa jungi revelationis suæ argumenta, facta scilicet divina, atque imprimis miracula et prophetias, quæ cum Dei omnipotentiam et infinitam scientiam luculenter commonstrent, divinæ revelationis signa sunt certissima et omnium intelligentiæ accommodata. Quare tum Moyses et Prophetæ, tum ipse maxime Christus Dominus, multa et manifestissima miracula et prophetias ediderunt; et de Apostolis legimus : « Illi autem profecti prædicaverunt ubique, « Domino cooperante et sermonem confirmante sequentibus « signis. » Et rursum scriptum est: « Habemus firmiorem

gines de la révélation, et en prouver le fait par les signes divins qui l'ont accompagnée ; pour ce qui regarde la révélation de Jésus-Christ, établir sa mission et sa divinité par le nombre et l'éclat de ses miracles, l'accomplissement en sa personne des prophéties de Moïse et de tous les prophètes sur le Messie, l'accomplissement des prophéties qu'il a faites lui-même, les caractères vraiment uniques de sa doctrine et de sa personne.

14. Il est une autre voie que d'illustres apologistes ont préférée comme plus courte; et le concile l'indique également.

Dieu a-t-il parlé ?

Oui. Ouvrez les yeux : vous avez devant vous son ambassadrice, l'Église, portant au front les marques et les titres de sa légation divine (1).

« *Pour que nous puissions satisfaire au devoir d'embrasser la vraie foi et d'y demeurer constamment,* » dit le concile du Vatican, « *Dieu, par son Fils unique, a institué l'Église et l'a pourvue de marques visibles qui attestassent sa divine origine, afin qu'elle pût être reconnue de tous comme la gardienne et la maîtresse de la parole révélée. Car* » non seulement « *à l'Église catholique seule appartiennent ces caractères, si nombreux et si admirables, établis par Dieu pour rendre évidente la crédibilité de la foi chrétienne;* » mais « *bien plus, l'Église par elle-même, avec son admirable propagation, sa sainteté éminente et son inépuisable fécondité pour*

« propheticum sermonem, cui bene facitis attendentes, quasi « lucernæ lucenti in caliginoso loco. » Conc. Vat. Const. de fide cath. cap. III.

(1) « Nous ne sommes point partis, pour établir la divinité du christianisme, des profondeurs de la métaphysique ni des régions lointaines de l'histoire; nous avons pris pour point de départ un phénomène vivant, palpable, qui habite avec nous depuis des siècles. » Lacordaire, 37e Conf.

tout bien, avec son unité catholique et son immuable stabilité, est un grand et perpétuel argument de crédibilité, un témoignage irréfragable de sa mission divine. Et par là, « comme un signe dressé au milieu des nations (1), *» elle attire à elle ceux qui n'ont pas encore cru, et donne à ses enfants la certitude que la foi catholique qu'ils professent repose sur un très solide fondement* (2). »

15. Voilà les deux voies principales dans lesquelles les apologistes du christianisme s'exercent depuis deux siècles.

Il est d'autres preuves, ou plutôt d'autres classes de preuves qui, tout en étant secondaires, ont une grande force.

Ainsi il est manifeste que la portion la plus civilisée du genre humain est chrétienne, que le nombre des hommes de génie et des saints qui ont reconnu Jésus-Christ comme l'auteur d'une révélation

(1) Is. XI, 12.

(2) Ut autem officio veram fidem amplectendi, in eaque constanter perseverandi satisfacere possemus, Deus per Filium suum unigenitum Ecclesiam instituit, suæque institutionis manifestis notis instruxit, ut ea tanquam custos et magistra verbi revelati ab omnibus posset agnosci. Ad solam enim catholicam Ecclesiam ea pertinent omnia, quæ ad evidentem fidei christianæ credibilitatem tam multa et tam mira divinitus sunt disposita. Quin etiam Ecclesia, per se ipsa, ob suam nempe admirabilem propagationem, eximiam sanctitatem et inexhaustam in omnibus bonis fœcunditatem, ob catholicam unitatem invictamque stabilitatem, magnum quoddam et perpetuum est motivum credibilitatis et divinæ suæ legationis testimonium irrefragabile. Quo fit, ut ipsa, veluti signum levatum in nationes, et ad se invitet qui nondum crediderunt, et filios suos certiores faciat firmissimo niti fundamento fidem quam profitentur. Conc. Vat. De fide cath. cap. II.

divine et l'ont adoré comme Dieu est incalculable, que les catholiques de tous les temps ont eu une foi d'autant plus vive à la parole révélée, qu'ils ont eu, avec une intelligence plus élevée une volonté plus droite. Si donc la révélation n'est pas véritable, il faut en conclure que les plus saints et les plus intelligents d'entre les hommes ont été dans l'erreur, et qu'ils y ont été d'autant plus profondément qu'ils ont été plus intelligents et plus saints.

Ainsi encore, lorsqu'on observe les caractères de cette haine implacable qui s'est acharnée à toutes les époques contre Jésus-Christ et son Église, on reconnaît vite le soulèvement universel des passions contre la vérité qui les condamne toutes.

Ces sortes de considérations sont très nombreuses dans les apologistes catholiques.

16. Si ces pages tombent entre les mains d'un rationaliste de bonne foi, nous l'invitons à lire les auteurs qui ont développé les preuves de la révélation. Il n'aura guère que l'embarras du choix. A l'heure actuelle on compte plusieurs centaines d'apologies, les unes faites avec toute la rigueur de traités didactiques, les autres avec l'abondance et les richesses de l'éloquence, la plupart avec une grande solidité. Le plus grand nombre des apologistes ont considéré l'ensemble des faits divins ; quelques-uns se sont attachés à un fait en particulier, comme à la conversion de saint Paul ou à l'établissement du christianisme. Les uns et les autres montrent avec la dernière évidence que, de quelque manière qu'on envisage la révélation, soit qu'on embrasse l'ensemble, soit qu'on étudie les détails, de toutes parts on se trouve en face de l'œuvre de Dieu. Aussi, lorsqu'on est de bonne foi, il est impossible qu'on n'arrive pas à cette conclusion : *Si la raison est vraie, si Dieu existe, Jésus-Christ est Dieu et l'Église catholique est son ambassa-*

drice infaillible, et par conséquent il faut admettre deux ordres de connaissance, celui de la raison et celui de la révélation ou de la foi.

Chapitre II

Ce qu'est le naturalisme

Article 1. — Préliminaires.

17. Le terme de *naturalisme* offre plusieurs sens. Dans un premier sens, c'est un *système de doctrine qui admet l'ordre naturel à l'exclusion de l'ordre surnaturel.* Dans un second sens, c'est un *système qui consiste à admettre la nature à l'exclusion d'une Providence divine qui la gouverne.* Dans un troisième, c'est un *système qui admet la nature, en niant d'une manière absolue l'existence de Dieu.*

Entendu de la première manière, le naturalisme est la négation du *surnaturel;* entendu de la seconde, il est la négation de *l'action de Dieu sur le monde;* entendu de la troisième, il est la négation de *l'existence même* de Dieu. Le naturaliste de la première classe fait profession d'admettre toutes les vérités de l'ordre naturel ; celui de la deuxième rejette toutes les vérités naturelles qui concernent le gouvernement du monde par la Providence, et ne conserve qu'une vague croyance à l'existence de Dieu ; celui de la troisième ne reconnaît pas même l'existence de Dieu.

Nous devons signaler un quatrième sens du mot *naturalisme.* Il est souvent question parmi les philosophes du dernier siècle, ainsi que dans les loges maçonniques, d'un *état de nature* antérieur à l'état de société, qui constituait pour l'homme l'état de perfec-

tion originelle, dont il est déchu par l'établissement même de la société, et dans lequel il peut rentrer par la destruction de l'état social. Cette forme du *naturalisme* exclut jusqu'à l'état social. Nous en parlerons surtout en traitant des sociétés secrètes (1).

Le *naturalisme* est pris dans ces sens divers, principalement dans les trois premiers, soit par les écrivains catholiques, soit par les écrivains rationalistes.

Le Syllabus semble l'entendre de préférence dans le deuxième sens (2). Le concile du Vatican le prend dans le premier. Nous le prendrons dans le sens du concile.

18. Au reste il y a, dans ces diverses manières d'entendre le naturalisme, un concept commun qui a permis de désigner du même nom des doctrines au premier abord très différentes. Toutes ces erreurs, en effet, ne sont que les formes variées d'une même révolte contre l'Éternel et son Christ. Les uns disent: « Au nom de la nature, nous repoussons le surnaturel. » D'autres : « Au nom de la nature, nous rejetons la Providence divine. » D'autres encore : « Au nom de la nature, nous nions un Dieu quelconque. » D'autres enfin : « Au nom de la nature, nous proscrivons la société. » Tous donc, au nom de la nature, se mettent en état d'insurrection contre Dieu et ce qu'il lui a plu d'établir. Il est vrai que les uns

(1) Le mot de *naturaliste*, mais non celui de *naturalisme*, est pris dans un cinquième sens, dont il est presque inutile de faire mention ici. On est convenu de comprendre sous le nom *d'histoire naturelle* les sciences qui ont pour objet l'étude des *règnes de la nature*, et d'appeler *naturaliste* le savant qui s'y livre. Ce sens est étranger à l'erreur dont nous traitons ici, et rien n'empêche que les chrétiens soient en ce sens des *naturalistes*.

(2) Neganda est omnis Dei actio in homines et mundum. Syll. prop. 2.

se contentent de rejeter l'ordre surnaturel émané de sa miséricorde, tandis que les autres mutilent ou détruisent l'ordre naturel lui-même émané de sa sagesse. Mais ce sont là des points secondaires ; le point principal est la déclaration de guerre faite à Dieu au nom de la nature : là tous sont d'accord ; aussi tous peuvent être désignés du même nom.

Article 2. — Le naturalisme.

19. Entendu dans le sens du concile du Vatican, le naturalisme peut se définir : *un système de doctrine qui consiste à rejeter l'ordre surnaturel, c'est-à-dire la fin et les moyens surnaturels, et à ne reconnaître que l'ordre naturel, c'est-à-dire la fin et les moyens naturels.*

Expliquons cette définition.

20. On appelle *fin* de l'homme le terme suprême auquel il est destiné et dont la possession lui donnera, avec la dernière perfection, le souverain bonheur.

La fin de toute créature intelligente, c'est la vérité suprême ou Dieu. Mais Dieu peut être connu de deux manières : ou *indirectement*, « dans le miroir de ses œuvres, » ou *directement* et *immédiatement* en lui-même, dans son essence vue face à face (1).

Connu de la première manière, il constitue la *fin naturelle* de l'homme et de toute intelligence ; car toute intelligence, en contemplant dans les œuvres de Dieu les vestiges de ses perfections infinies, peut arriver à connaître en quelque manière ces

(1) « Videmus nunc per speculum in ænigmate,tunc autem facie ad faciem. » Ex hoc videtur quod sit duplex Dei cognitio : una qua videtur per sui essentiam, secundum quam dicitur videri facie ad faciem ; alia secundum quod videtur in speculo creaturarum. » Sum. Theol. I. P. q. LVI, a. 3.

perfections elles-mêmes, et, par toutes les créatures comme par autant de voies diverses, remonter jusqu'à l'unique sommet où sont ramassés dans la simplicité les rayons d'être et de beauté épars en leurs multitudes (1). Mais, quelque parfaite que soit l'intelligence, si elle est abandonnée à ses forces naturelles, elle ne peut, soit en cette vie, soit dans la vie future, s'élever à Dieu que par la connaissance d'elle-même et des autres créatures, sans jamais pouvoir, ni dans cette vie, ni dans une autre, connaître Dieu immédiatement dans son essence. Si donc l'homme n'avait été créé que pour une fin naturelle, il serait élevé, après le temps de l'épreuve, à l'état d'un philosophe sublime qui connaîtrait d'une manière admirable les œuvres de Dieu, et qui, occupé sans interruption à y voir « comme dans un miroir » le reflet et une image des perfections divines (2), louerait Dieu dans ses œuvres.

Telle est la fin naturelle. En fait, elle n'a jamais été proposée à l'homme comme sa fin unique ; car, nous allons le dire, l'homme a toujours été appelé à quelque chose de plus élevé.

21. La *fin surnaturelle* consiste à voir Dieu face à face et à le posséder en lui-même immédiatement.

(1) Datur homini quædam via per quam in Dei cognitionem ascendere possit, ut scilicet, quia omnes rerum perfectiones quodam ordine a summo rerum vertice Deo descendunt, ipse ab inferioribus incipiens et gradatim ascendens in Dei cognitionem proficiat. Sum. contra Gent. lib. IV, Proœm. — Omnes rerum perfectiones quæ sunt in rebus creatis divisim et multipliciter, in Deo præexistunt unite et simpliciter. Sum. Theol. I. P. q. XIII, a. 5.

(2) Cognoscimus Deum per similitudinem ejus in creaturis resultantem, secundum illud Rom. I, 20 : Invisibilia Dei per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur ; unde et dicimur Deum videre in *speculo*. Sum. Theol. I. P. q. LVI, a. 3.

L'intelligence, non seulement dans son état présent, obscurcie et affaiblie par la chute originelle, mais même en son état d'intégrité primitive, telle qu'elle était dans le premier homme innocent, est incapable d'atteindre par ses *forces naturelles* à la vision de Dieu contemplé face à face (1). Il en est de même d'une intelligence supérieure à celle de l'homme, et en général de toute intelligence soit créée, soit créable, quelque parfaite qu'elle soit.

Il faut que l'intelligence soit élevée au-dessus de ses forces naturelles par un secours essentiellement gratuit, qui lui donne de faire surnaturellement ce qu'elle ne peut pas naturellement.

22. *Toute vie*, suivant la définition des philosophes, est *l'exercice d'actes immanents*, c'est-à-dire d'actes qui demeurent dans le principe même qui les produit; par exemple, l'acte intellectuel est un acte vital, parce qu'il procède de l'intelligence et demeure dans l'intelligence. La *vie éternelle* sera donc l'exercice *d'actes immanents éternels*. Or éternellement Dieu se connaît, éternellement il s'aime, et il trouve dans cette éternelle connaissance et cet éternel amour un bonheur éternel. Voilà la vie éternelle dans sa source.

La vie éternelle est, si l'on peut ainsi parler, naturelle à Dieu seul; car, ainsi que nous l'expliquerons plus loin, comme le mode de connaître est conforme au mode d'être, et que l'amour est proportionné à la connaissance, Dieu seul peut se connaître dans son mode d'être, c'est-à-dire immédiatement et intuitivement dans son essence; seul il peut s'aimer d'un amour qui réponde à cette connaissance.

(1) Impossibile est quod *aliquis* creatus intellectus per sua naturalia essentiam Dei videat. Sum. Theol. I. P. q. XII, a. 4.

Mais cette vie éternelle qui n'appartient en propre qu'à Dieu, Dieu, par un bienfait qui remplit d'admiration tous les saints, a voulu la communiquer à la nature angélique d'abord, à la nature humaine ensuite. O homme, si infirme en votre intelligence et en votre volonté, surtout depuis la chute originelle, vous êtes appelé à avoir éternellement le même objet de vos contemplations, à jouir du même bien que votre Créateur lui-même! Un jour, si vous ne repoussez pas « le don de Dieu » (1), l'essence divine elle-même entrera (2) dans toutes les puissances de votre âme avec « les éclats de la foudre (3) et la douceur d'un fleuve de lait et de miel (4) »; et dans l'ivresse d'un bonheur qui vous inondera comme un torrent (5), vous vous répandrez en actions de grâces pour « le don inénarrable » de la miséricorde divine (6).

Voilà la *fin surnaturelle.*

23. Les *moyens* sont les divers secours accordés par Dieu pour conduire l'être à sa fin. Celle-ci sera atteinte dans la vie future ; ceux-là sont employés dans la vie présente.

(1) Joan. IV, 10.

(2) Sola Trinitas illabitur menti. Sum Theol. I. P. q. LVI a. 2.

(3) Quis poterit tonitruum magnitudinis illius intueri? Job. XXVI, 14. Voir l'application à la vision intuitive et le magnifique commentaire de ce texte dans S. Thomas, cont. Gent. lib. IV, Proœmium.

(4) Induxisti nos in terram, quæ fluit rivis lactis et mellis. Num. XVI, 14. Qui inundationem maris quasi lac sugent. Deut. XXXIII, 19.

(5) Torrente voluptatis tuæ potabis eos. Ps. XXXV, 9.

(6) Quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus. Refrain de plusieurs psaumes à l'imitation des chants de la patrie céleste.

Comme il y a une fin naturelle et une fin surnaturelle, il y a aussi des *moyens naturels* et des *moyens surnaturels.*

Quels sont les moyens naturels ? C'est d'une part le grand livre des créatures où sont écrites les perfections divines, d'autre part la faculté même de lire dans ce livre, ou l'intelligence (1). C'est la connaissance naturelle de Dieu, l'amour naturel de Dieu, un culte naturel ; c'est la pratique des autres devoirs que dicte la raison naturelle.

On le voit, entre la connaissance et l'amour que l'homme aurait de Dieu en cette vie et ceux qui seraient sa récompense après l'épreuve, il n'y aurait qu'une différence de degré: dans les deux états, connaissance indirecte par l'intermédiaire des créatures, imparfaite et méritoire dans l'état d'épreuve, sublime et donnée en récompense dans l'état de consommation.

24. Quels sont les moyens surnaturels ? C'est d'abord la *révélation*, qui, à l'aide d'une parole sortie de la bouche même de Dieu et accommodée à la portée de notre intelligence, fait descendre jusqu'à nous les vérités cachées dans le secret de Dieu (2).

C'est ensuite la grâce, qui *surnaturalise* le fond même de notre âme, en la rendant « participante de la nature divine (3), » et capable par conséquent des opérations mêmes de Dieu. Ce sont toutes les vertus infuses, qui élèvent à l'état surnaturel les diverses facultés de l'âme, comme la grâce en élève l'essence :

(1) Intelligere, intus legere.

(2) Divina veritas intellectum humanum excedens, per modum revelationis in nos descendit, non tamen quasi demonstrata ad videndum, sed quasi sermone prolata ad credendum. Cont. Gent. lib. IV, Proœm.

(3) II Petr. I, 4.

la *foi*, qui, en nous faisant adhérer sur l'autorité de Dieu aux vérités proposées par la révélation et encore enveloppées de voiles (1), est en nous la semence de la vision intuitive (2); l'*espérance*, qui est comme l'ancre jetée sur le rivage de l'éternité (3), et donne déjà au vaisseau de l'âme (4) une certaine possession de la terre ferme (5), où elle le fera un jour aborder tout à fait; la *charité*, qui nous unit à Dieu par un lien plus étroit encore que les précédents (6), et qui demeurera alors que la foi aura fait place à la vision et l'espérance à la possession (7); « le très noble cortège des *vertus morales* » surnaturelles « et des *dons* (8) » du Saint-Esprit, qui opèrent une transfiguration merveilleuse, mais ineffablement belle dans toutes les puissances de l'âme humaine, et concourent à les ordonner toutes parfaitement à la fin surnaturelle. C'est l'*Église*, épouse (9) et corps (10) de Jésus-Christ, temple (11) de l'Esprit-Saint, Mère des enfants de

(1) Divina mysteria suapte natura intellectum creatum sic excedunt, ut etiam revelatione tradita et fide suscepta, ipsius tamen fidei velamine contecta et quadam quasi caligine obvoluta maneant. Conc. Vat. De fide cath. cap. IV.

(2) Est autem fides sperandarum substantia rerum. Hebr. XI, 1.

(3) Confugimus ad tenendam propositam spem, quam sicut anchoram habemus animæ tutam ac firmam, et incedentem usque ad interiora velaminis. Hebr. VI, 18, 19.

(4) Facta est (anima sponsa Christi) quasi navis institoris. Prov. XXXI, 14.

(5) Spe enim salvi facti sumus. Rom. VIII, 24.

(6) I Cor. XII, 30.

(7) I Cor. XIII, 8.

(8) Cat. Rom. II P. De bapt.

(9) Joan. III, 29. Apoc. XXI, 2, 9, etc.

(10) I Cor. XII, 27, etc.

(11) I Cor. III, 16; VI, 19, etc.

Dieu (1), qui, par la prédication de la doctrine, l'administration des sacrements et l'économie de ses lois et de ses institutions, nous communique l'Esprit (2), forme le Christ en nous (3), et nous rend les adoptés du Père (4), les héritiers de Dieu et les cohéritiers de Jésus-Christ (5).

En un mot, les moyens surnaturels ce sont tous ces secours et ces dons divins qui servent à engendrer et à développer ici-bas la vie surnaturelle, à préparer et à commencer dans le fidèle l'état de la gloire.

25. Nous venons d'exposer la doctrine catholique sur la fin et les moyens surnaturels, la fin et les moyens naturels.

Or le *naturalisme* nie la fin et les moyens surnaturels, et renferme l'homme dans la fin et les moyens naturels. « *L'homme*, dit-il, *ne saurait être élevé par Dieu à une perfection qui surpasse sa nature* (6). » La nature humaine, « *avec ses forces naturelles, suffit à procurer le bonheur des individus et des sociétés* (7). » Vouloir une fin surnaturelle, c'est désirer « une chimère ». « La religion surnaturelle est née de l'aspiration faussée et dévoyée de l'homme vers l'idéal. » Les pratiques du culte révélé sont un amas de « superstitions ». Le peu d'estime des catholiques pour l'ordre de la nature et leur élan vers une sphère plus élevée sont « du mysticisme ». Contentons-nous d'être « hom-

(1) Gal. IV, 26.
(2) Ibid. 6, etc.
(3) Ibid. 19.
(4) Ibid. 5, etc.
(5) Rom. VIII, 17.
(6) Si quis dixerit hominem ad... perfectionem quæ naturalem superet, divinitus evehi non posse..., anathema sit. Conc. Vat. De fide cath. cap. II, can. 3.
(7) Syll. prop. 3.

mes », et ne prétendons pas être « Dieu ». « On trahit les droits de la nature, quand on veut en franchir les limites. » En un mot, nous acceptons l'ordre naturel, nous repoussons l'ordre surnaturel.

Il semble que le naturalisme devrait au moins conserver tout l'ordre naturel ; mais nous verrons plus loin qu'il n'est pas de naturalistes qui se contentent de nier seulement les vérités surnaturelles, et que tous ont rejeté quelques vérités même naturelles.

26. On peut réfuter le naturalisme par une argumentation sommaire et péremptoire.

Cette réfutation consiste à établir la vérité de la révélation divine : car, s'il est prouvé que c'est Dieu lui-même qui a parlé au monde par Moïse et les prophètes d'abord, et par son propre Fils ensuite (1), il faut en conclure la certitude de l'ordre surnaturel tel qu'il est exposé dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

C'est le travail d'apologie que nous avons mentionné précédemment.

27. Mais on peut aussi le réfuter en entrant dans les détails. Il faut alors faire l'examen de toutes les parties de l'ordre surnaturel, résoudre les objections contre les dogmes révélés et les préceptes positifs, démontrer comment l'ensemble, aussi bien que les diverses parties de « la grande *Économie* » surnaturelle, ont de merveilleuses convenances avec la nature humaine.

Ce travail est fait depuis longtemps : les Pères en ont fourni les matériaux ; les théologiens du moyen âge, et spécialement saint Thomas, les ont réunis et coordonnés ; les auteurs modernes n'ont eu qu'à reproduire les Pères et les théologiens scolastiques.

(1) Hebr. I, 1.

Nous avons entendu plusieurs fois des catholiques de notre temps exprimer le désir que Dieu suscitât aujourd'hui dans son Église un vaste génie qui mit le dogme catholique en harmonie avec la science moderne, comme saint Thomas avait su le faire avec les sciences de son époque. Mais, en vérité, changez dans la Somme du docteur angélique les exemples empruntés à la physique des anciens, et vous aurez ce travail que vous appelez de tous vos vœux.

La réfutation complète dont nous parlons n'est donc pas à entreprendre; elle se poursuit depuis dix-huit siècles : c'est le travail même de la théologie scolastique.

28. Hélas! ce qui nous attriste, ce n'est pas la force des objections, ni la difficulté d'y répondre, c'est l'ignorance des adversaires du surnaturel.

Dans la multitude des écrivains qui ont déclamé contre l'ordre surnaturel, nous n'en connaissons pas un seul qui ait commencé par distinguer avec précision la *fin surnaturelle* ou la vision intuitive de Dieu, de la *fin naturelle* ou de la connaissance naturelle du Créateur, et qui ensuite, cherchant à établir scientifiquement l'impossibilité de la vision intuitive, ait apporté à l'encontre des arguments tirés du fond même de la question. Aujourd'hui encore, si l'on veut connaître les objections que l'on peut faire contre la vision intuitive, ce ne sont pas les écrits des adversaires qu'il faut consulter, il faut ouvrir une théologie catholique (1). De même nous ne connaissons aucun naturaliste qui, après avoir nettement défini la fin et les moyens surnaturels, les ait comparés entre eux et ait cherché à établir ou que les moyens étaient eux-mêmes impossibles, ou qu'ils n'étaient pas proportionnés avec la fin. Nous n'en connaissons aucun qui

(1) Par exemple, Sum. Theol. Suppl. xcii, v.

ait confronté l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, et ait entrepris d'établir avec précision et méthode en quoi l'ordre surnaturel est en opposition avec l'ordre naturel. Rien de vraiment scientifique n'a été encore écrit contre l'ordre surnaturel ; jusqu'ici ce ne sont guère que des négations, des déclamations et des sarcasmes.

Et même la plupart des adversaires ignorent que les catholiques font consister essentiellement le surnaturel dans *la vision intuitive et les moyens qui la préparent.* Prononcez le mot de *surnaturel* devant une assemblée de naturalistes, ils riront. Demandez-leur en quoi consiste ce surnaturel dont ils se moquent. Un grand nombre répondront : « Le surnaturel, c'est l'*Église catholique* elle-même, » en la désignant peut-être de l'un des noms injurieux employés dans le parti ; ils ne s'aperçoivent pas qu'ils tournent la question : car on leur demandera aussitôt ce qui donne à l'Église son caractère de société surnaturelle. D'autres répondront qu'il consiste dans la *révélation* ou dans les *mystères*, ou encore dans la *foi* et les *vertus infuses.* Ils ne se doutent pas que leurs réponses ne résolvent pas la question. Beaucoup diront : « Le surnaturel, c'est le *miracle.* » Mais le miracle n'est qu'un côté secondaire de l'ordre surnaturel ; il n'en est pas l'essence, mais le signe et la preuve. Le miracle peut sans doute être un fait véritablement et substantiellement surnaturel ; telle a été la conversion de saint Paul. Mais souvent par sa substance il n'est pas de l'ordre proprement surnaturel ; par exemple, la guérison d'un aveugle ; on l'appellera cependant surnaturel, parce qu'il n'a pas sa raison dans le cours ordinaire de la nature et que Dieu l'opère dans une fin surnaturelle, en vue de conduire les âmes à l'ordre surnaturel ou de les y affermir (1).

(1) Est aliquis motus sive actio, cujus natura nec est principium nec terminus, (v. g. justificatio peccatoris, glorificatio

Bien plus le miracle, quoique plus fréquent dans l'état surnaturel, n'est nullement impossible dans l'état naturel ; car, si l'on reconnaît un Dieu personnel et libre, on doit confesser qu'il n'est pas invinciblement lié à l'ordre qu'il a établi, qu'en conséquence il peut intervenir exceptionnellement en dehors du cours ordinaire de la nature, c'est-à-dire faire des miracles.

En vérité, les naturalistes nient l'ordre surnaturel sans même le connaître; aveugles qui, au lieu de demander la vue pour contempler les splendeurs du soleil, le maudissent sans savoir ce qu'il est. O hommes, instruisez-vous, au lieu de « blasphémer ce que vous ignorez (1) ! »

Conclusions des deux chapitres précédents

29. De l'exposé que nous venons de faire du rationalisme et du naturalisme, se détachent les trois conclusions suivantes :

1° *Le rationalisme et le naturalisme sont la même doctrine exprimée sous deux noms.*

Le rationalisme rejette l'ordre de la *connaissance surnaturelle*, et n'admet que celui de la *connaissance*

corporis)... Est etiam aliquis motus, cujus principium et terminus est natura, *ut patet in motu lapidis deorsum*. Est et aliquis alius motus cujus terminus est natura, sed non principium, sicut illuminatio cæci nati... Operatio ergo vel motus, primo modo se habens ad naturam, nullo modo potest dici naturalis... Operatio autem vel motus, secundo modo se habens ad naturam, est simpliciter naturalis.Sedoperatio quæ tertio modo se habet ad naturam, non potest dici simpliciter naturalis, sed secundum quid, in quantum scilicet perducit ad id quod secundum naturam est... Naturale enim proprie dicitur quod secundum naturam est. Sum. Theol. Suppl. LXXV, 3, o.

(1) Judæ, 10.

naturelle ; le naturalisme nie *tout l'ordre surnaturel* et ne reconnaît que *l'ordre naturel*. Il semble au premier abord que le naturalisme est une erreur plus étendue que le rationalisme ; car celui-ci rejette les moyens de l'ordre surnaturel, en tant que cet ordre regarde l'intelligence, et celui-là tout l'ordre surnaturel, c'est-à-dire non seulement la connaissance surnaturelle, mais les moyens de cet ordre qui regardent la volonté, et non seulement les moyens, mais la fin.

Toutefois c'est dans la connaissance élevée à l'ordre surnaturel que consiste « la racine (1) » même de tout cet ordre, « la source » profonde d'où il se répand sur l'homme tout entier. Extirper cette racine, c'est supprimer l'arbre avec tout son développement ; anéantir cette source, c'est dessécher le fleuve lui-même. Et ainsi quiconque professe le *rationalisme* et rejette la révélation et la foi, professe implicitement, et par une conséquence inévitable, le *naturalisme* tout entier, et rejette toute l'économie surnaturelle. Aussi le concile du Vatican emploie comme synonymes les noms de *rationalisme* et de *naturalisme* (2). C'est ce que nous ferons nous-même désormais.

2° *Le rationalisme ou le naturalisme est essentiellement un système* NÉGATIF.

Le rationalisme ou le naturalisme consiste essentiellement dans la *négation* du surnaturel. Sans doute il fait profession d'*affirmer* l'ordre naturel ; mais en ce point les rationalistes se divisent : les uns retiennent un plus grand nombre, les autres un nombre moindre de vérités naturelles ; et, malgré ces diver-

(1) Conc. Trid. De justif.

(2) Tum nata est et late nimis per orbem vagata illa *rationalismi seu naturalismi* doctrina. Conc. Vat. De fide cath. Proœm.

gences, ils conservent tous le nom de *rationalistes*. Les systèmes divers sur l'ordre naturel n'établissent donc que des différences secondaires entre eux ; l'essence du rationalisme est d'être une révolte contre l'ordre surnaturel.

3° *Le rationalisme ou le naturalisme n'est pas seulement une* HÉRÉSIE, *mais une* APOSTASIE.

L'*hérésie* est le refus opiniâtre de croire une ou plusieurs vérités de foi définies par l'Église ; l'*apostasie* est le rejet de toute la doctrine révélée, après qu'on en a fait profession. Or le rationaliste ne conserve aucune vérité de foi ; il nie tout l'ordre surnaturel. Dès lors son erreur est une *apostasie*. Aussi, que les rationalistes le veuillent ou ne le veuillent pas, s'ils ont reçu le baptême, ils méritent, avec le nom d'*apostats*, la flétrissure qui s'attache à ce nom.